

△

( N° 77. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1848.

---

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1849 (1).

---

*Droits additionnels et amendes.*

---

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. TOUSSAINT.

Timbre. . . . . fr. 3,200 »

Les timbres de dimension de 45 et 90 c<sup>s</sup>, et de 1 franc 20 c<sup>s</sup>,  
sont portés respectivement à 50 c<sup>s</sup>, 1 franc et 1 franc 30 c<sup>s</sup>.

Le droit de timbre sur les permis de chasse est porté à 32 francs.

---

(1) Budget, n° 1.  
Rapport, n° 68.  
Amendement, n° 74.